

Réf: Dossier 350993

Avis de constitution

SOCIETE « ENERGIE IVOIRE SARLU » en abrégé « ENERGIE IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DANGA EN
FACE DE LA POSTE, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 08/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENERGIE IVOIRE SARLU » en
abrégé « ENERGIE IVOIRE »

Objet : Construction de centrale solaire
Exploitation et entretien de centrale solaire

Et Généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DANGA EN FACE DE LA POSTE, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M KONE SOUKPAFOLO IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10408 du 11/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62451/GTCA/RC/2024 du 11/10/2024

